

# Permanence juridique de 1<sup>ère</sup> ligne (avocat)

## ARLON

Tous les lundis matin au Palais de Justice sans rendez-vous 1<sup>ère</sup> étage bâtiment A de 9h30-11h30 –  
Tous les 4<sup>èmes</sup> vendredis après-midi du mois à la Maison de Justice, Rue de Sesselich 59B à Arlon –  
prendre préalablement rendez-vous au 063/42.02.80

## NEUFCHATEAU

Tous les jeudis après-midi à la Maison de Justice Rue Franklin Roosevelt, 33 à Neufchateau – prendre  
préalablement rendez-vous au 061/27.51.70

## MARCHE-EN-FAMENNE

Tous les mardis après-midi et mercredis après-midi, Allée du Monument, 2 à Marche-en-Famenne –  
prendre préalablement rendez-vous au 084/31.00.84